



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**



Metz, le **18 AVR. 2024**
N° 501750 /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP
EP4062

Le général de corps d'armée Yann GRAVÊTHE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Côte-d'Or.

OBJET : Projet photovoltaïque – Magny-Sur-Tille (21).

RÉFÉRENCE : Courriel du 5 avril 2024.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez à propos d'un projet photovoltaïque à Magny-Sur-Tille (21).

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émetts aucune objection à cette demande.

En effet, aucun immeuble militaire ne se trouve dans le périmètre d'implantation et ce dernier n'impacte pas les servitudes d'utilité publique relevant du ministère des Armées.

Toutefois, s'agissant d'un obstacle de moins de 50 mètres, je me permets de vous informer qu'il vous faut également recueillir l'avis de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord à l'adresse mail suivante : dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Fabrice FORQUIN,
sous-chef soutien des opérations et organique

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

Direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse
21 000 Dijon

COPIES :

- ESID Metz ;
- COMBdD Besançon ;
- SDRCAM – BA 705 – section environnement aéronautique ;
- USID Besançon.